

Le carrefour Pompadour

Traitement d'une coupure urbaine

Journée technique « le vélo en zone urbaine dense : freins et atouts »
Bastien Hourst – Conseil départemental du Val-de-Marne

Sommaire



1. Présentation de la coupure urbaine
2. Le projet d'aménagement
3. Le contexte institutionnel et ses difficultés

Une coupure urbaine majeure



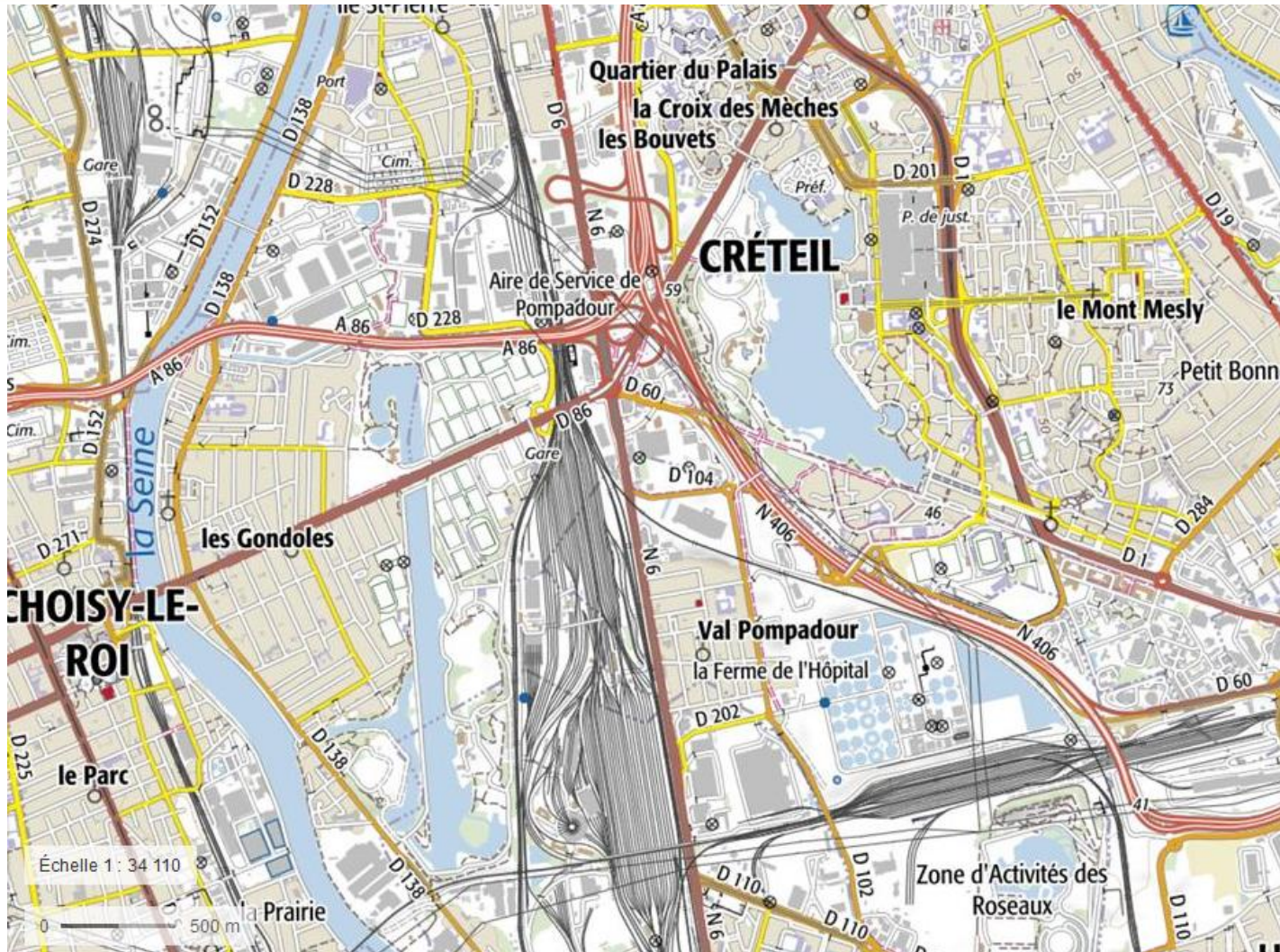
Une coupure urbaine majeure-1

Le carrefour Pompadour est une intersection stratégique pour les échanges entre la RN6, la RN406 et la RD86. Il fonctionne en carrefour giratoire avec priorité à l'anneau. Il voit passer plusieurs dizaines de milliers de véhicules chaque jour

Il fait partie des coupures urbaines majeures identifiées au PDU-IF

L'ouverture de la gare de Créteil-Pompadour RER D à 300m du carrefour a renforcé son rôle de coupure pour les piétons et les cyclistes.

Une coupure urbaine majeure-2

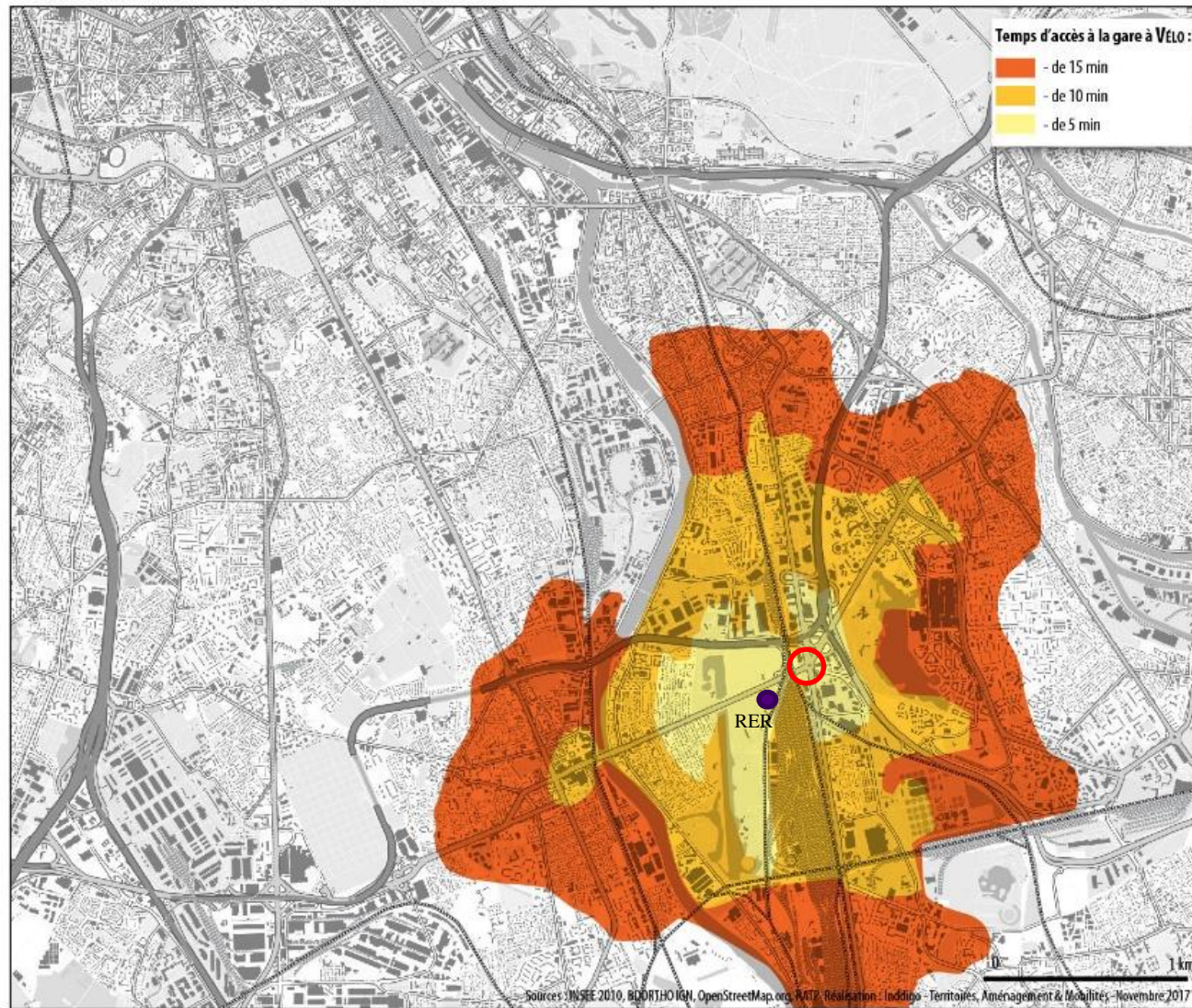


Le carrefour est un passage obligé vu l'accumulation des coupures :

- faisceau ferré
- autoroutes (A86, RN406)
- lacs, Seine, SIAAP...

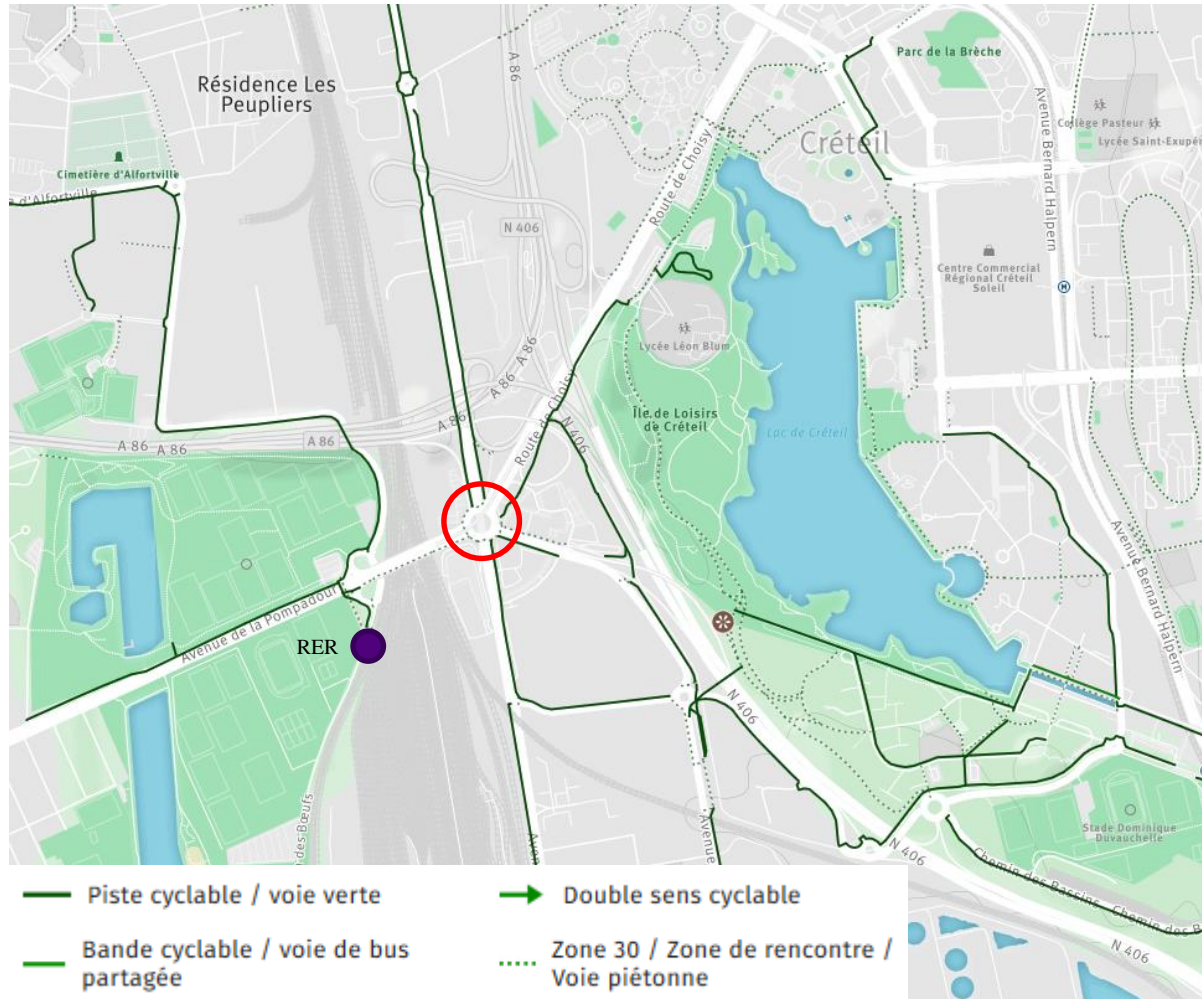
Une coupure urbaine majeure-3

ACCESSIBILITÉ VÉLO - PEM CRÉTEIL POMPADOUR



L'accès à la gare des piétons et des cyclistes est largement conditionné par le franchissement du carrefour Pompadour

Une coupure urbaine majeure-4



Une interruption forte dans la continuité des itinéraires existants

Une infrastructure très dégradée



Un projet contraint

Un projet d'aménagement devant intégrer l'ensemble des contraintes

- le niveau de trafic ne permet pas de créer des carrefours à feux
- une géométrie globale ne pouvant pas évoluer
- des fermetures de voies pour travaux très limitées

Un aménagement redonnant la priorité aux modes actifs - 1



12 plateaux surélevés seront implantés pour obliger les véhicules à ralentir et ainsi sécuriser la circulation des modes actifs autour de l'anneau.

Un aménagement redonnant la priorité aux modes actifs - 2



Réduction de la
chaussée au droit des
passages piétons (6m)
> nécessité de déplacer
bordures et avaloirs

Les difficultés techniques... et administratives

Une domanialité complexe

Si le carrefour est géré par la DIRIF, il est en interface avec le réseau départemental

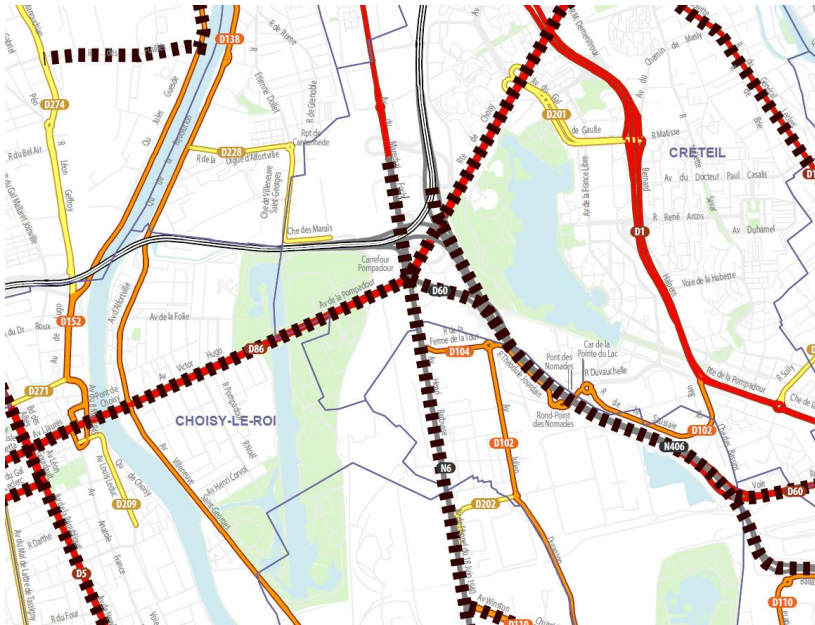


Un projet d'aménagement porté par le Département, mais...

La DIRIF n'a pas de crédits pour sécuriser les modes actifs sur le carrefour. Elle va uniquement prendre les enrobés sur l'anneau (automne 2018). C'est donc le CD qui se substitue à l'Etat, mais :

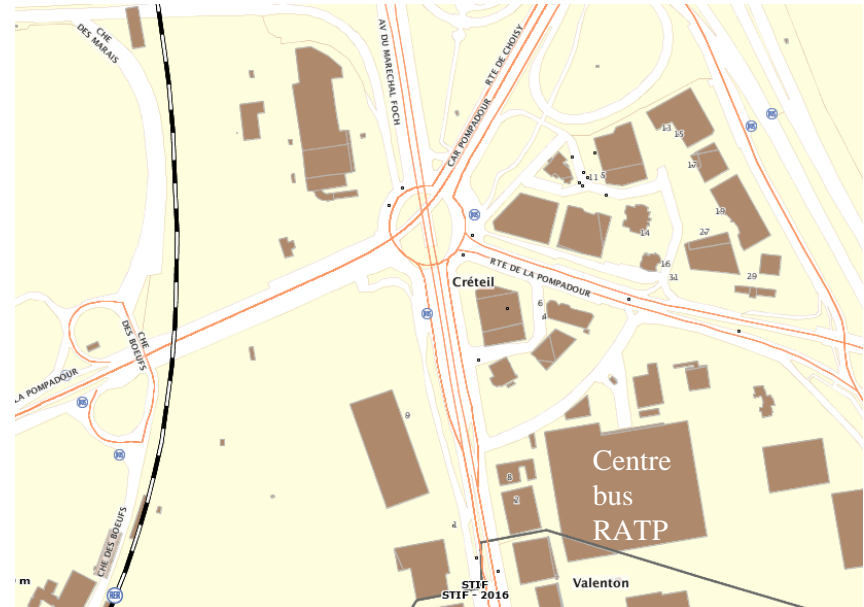
- ❖ Instruction par les services de l'Etat (DIRIF), propriétaire de l'infrastructure
- ❖ Avis du Maire de Créteil
- ❖ Dossier de subvention au Conseil Régional
- ❖ Dossier de subvention auprès d'Ile de France Mobilités ?
- ❖ Dossier de subvention dans le cadre du Plan Vélo ?

Travaux sur Un carrefour stratégique



« Routes à grande circulation » : tout arrêté de circulation est pris par le Préfet

Une circulation des bus sur l'ensemble de l'anneau et présence d'un dépôt RATP



Un chantier sous tension

Il n'est pas possible de fermer l'ensemble du carrefour.

Un plateau nécessite forcément une interruption totale de circulation sur la voie

- > travaux la 1^{ère} quinzaine d'aout
- > fermetures de voies de préférence la nuit
- > si nécessaire, travaux sur 2 étés

Nous vous remercions pour votre attention

Pour tout renseignement :

bastien.hourst@valdemarne.fr